



Droit d'auteur pour artiste peintre

Par **picassooo**, le **08/02/2012** à **11:13**

Bonjour,

Un artiste a t'il le droit d'utiliser le visuel d'une marque connue sur son tableau ?
exemple un papillon avec les ailes au motif Louis Vuitton

Merci

Par **Tisuisse**, le **08/02/2012** à **13:07**

Bonjour,

S'il a l'accord écrit de l'entreprise, oui.

Par **NOSZI**, le **12/02/2012** à **20:00**

Effectivement, si vous souhaitez créer une oeuvre incorporant une autre oeuvre, il vous faut l'accord du créateur de celle-ci ou de ses ayants-droit. Donc il faut demander l'accord écrit de l'entreprise qui détient les droits d'exploitation du logo Louis Vuitton.